St Vic' infos

Janvier - Février - Mars 2023

St Victor de Cessieu

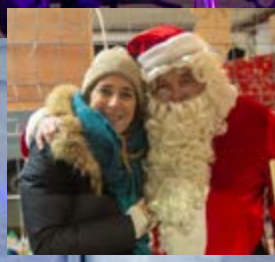

Le mot du maire

2022 a encore été une année difficile sur le plan sanitaire.

La commune, le conseil municipal et le personnel communal ont su s'adapter pour que nous puissions continuer une vie sociale acceptable.

Nous avons pu également tout au long de l'année malgré le contexte maintenir nos services publics à la mairie, dans notre école et notre cantine où les repas servis sont plus sains et plus durables en faisant appel à des produits locaux ou labellisés biologiques.

Nous avons construit :

- Un budget audacieux et ambitieux sans augmenter vos impôts et Saint-Victor de Cessieu avec ses projets aura tous les atouts pour devenir une commune où le bien-être de ses concitoyens reste au cœur de nos préoccupations.
- Des projets pour fabriquer un territoire avec un cœur de village où tous les besoins de la vie quotidienne sont satisfaits : se loger, travailler, se soigner, faire des courses, se cultiver où se divertir.

Vous voyez, je reste résolument optimiste en l'avenir de notre village et je vous souhaite avec mon conseil municipal une excellente année 2023.

Que cette année nouvelle vous apporte sérénité, santé et bienveillance.

Jean-Pierre LOVET, Maire.

Invitation à la cérémonie des Vœux du Maire :

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent **vendredi 13 janvier 2023 à 19h00 au gymnase pour vous présenter leurs vœux pour cette nouvelle année.**

Nous vous attendons toutes et tous habitant(e)s de tous âges, commerçant(e)s, entrepreneurs, agriculteurs/agricultrices et agents communaux afin de passer un moment convivial.

Zoom sur… La libellule d'Asie

Du changement dans le centre bourg…..
Mr et Mme Diep sont les nouveaux propriétaires de la brasserie le St Louis qu'ils ont renommé La Libellule d'Asie.
Nous leur souhaitons la bienvenue. Déjà établis à Bourgoin-Jallieu avec uniquement de la vente à emporter, c'est à St Victor de Cessieu qu'ils ont décidé de poursuivre l'aventure en ouvrant un restaurant vietnamien.
C'est avec plaisir qu'ils vous accueillent pour vous faire découvrir les saveurs de leurs plats tous préparés maison sans glutamate et élaborés à partir de produits frais et de qualité. Mr et Mme Diep travaillent avec le cœur et leur plus grand bonheur est la satisfaction des client(e)s.

Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le dimanche. Le bar est ouvert du lundi au dimanche matin. La carte vous permettra de choisir vos plats ains qu'un menu du jour. L'accueil de groupes pour des évènements familiaux ou professionnels est possible alors n'hésitez pas à les contacter.
Vous pouvez consultez des avis sur Google et dépaysez-vous !

SAUVEZ UNE VIE A L'AIDE D'UN D.A.E.

Trois défibrillateurs automatiques externes sont à votre disposition sur le domaine public dans le village en cas de nécessité. Un sur la Place de Vaux, un devant la Mairie et le dernier au gymnase.
Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.
Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

PRÉ-INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les pré-inscriptions des enfants nés en 2020, ou avant pour les nouveaux arrivants, pour la rentrée scolaire de septembre 2023 auront lieu du 16 janvier au 17 février 2023.
Merci de vous présenter en mairie muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone), du n° d'allocataire de la CAF, du n° du contrat d'assurance de responsabilité civile et n° de sécurité sociale.
Les pré-inscriptions devront être confirmées auprès de la directrice de l'école après les vacances de février 2023 sur rendez-vous (tél de l'école 04 74 33 49 74).

OSEZ

Depuis plus de 25 ans, le Groupe OSEZ est au service des habitants. Il intervient auprès des particuliers en proposant différents services de proximité.

Pour un besoin de personnel de manière ponctuelle
L'association OSEZ Ressources propose un renfort à la maison ou pour une occasion spécifique :
- Réalisation de tâches ménagères courantes
- Déménagement et rangement du logement
- Entretien des extérieurs et des espaces verts
- Petit bricolage et manutention
- Aide lors d'événements occasionnels

Le plus : aucune démarche à effectuer, OSEZ est l'employeur et gère les démarches de A à Z.
Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.

Des services à domicile pour tous
L'association Remue-Ménage est une structure composée de plus de 70 salarié(e)s qui sont sensibilisés au respect de l'intimité et la dignité de chacun. Ils interviennent auprès :

- Des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, en sortie d'hospitalisation : aide au lever et coucher, aux transferts, à la toilette et l'habillage ; aide aux courses et aux repas, à la prise de médicaments ; sorties et accompagnement aux rendez-vous ; entretien courant du logement ; gestion administrative des documents ;
- Des familles avec des enfants ou adolescents : garde d'enfants, aide aux devoirs, accompagnement sur les trajets domicile – école ou loisirs …ou pour d'autres prestations : entretien de la maison et du linge, préparation des repas.

Un accompagnement vers et dans l'emploi
Le Groupe OSEZ accompagne, forme et favorise l'accès à un emploi local pour les personnes en recherche d'emploi. Il propose un parcours personnalisé pour une durée de 2 ans maximum pour reprendre confiance en soi et mieux appréhender le monde du travail. Nos équipes proposent :
- Un suivi individualisé
- Une aide à la définition du projet professionnel
- Des missions de travail pour développer des savoir-faire métiers
- Des ateliers et des formations
- Un soutien à la résolution des problématiques sociales (mobilité, garde d'enfants, accès au numérique, logement, santé ...)

En 2021, le Groupe a accompagné 882 personnes vers l'emploi et a permis à 587 salariés d'intégrer un parcours professionnel dans l'une de ses structures.

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez votre agence de proximité OSEZ située à La Tour du Pin au 04 74 83 20 95 ou sur latourdupin@groupe-osez.fr

Retour sur le marché de Noël

Ce sont sous des conditions plus qu'hivernales que la seconde édition du Marché de Noël en extérieur s'est déroulée du vendredi 16 décembre 16h30 au samedi 17 décembre 2022 18h00.
Tout a débuté avec la descente aux flambeaux des enfants derrière le Père Noël jusqu'à la Place de Vaux où ils se sont réchauffés avec un verre de chocolat chaud offert par le Sou des écoles en écoutant un petit concert de Fardav63.
Les visiteurs ont pu déambuler dans les allées pour découvrir tous les jolis stands des exposants pour offrir leurs cadeaux de Noël ou pour se faire plaisir : bijoux, livres, chocolats, vins, spiritueux, biscuits, décorations, fleurs et tellement d'autres. Les enfants ont pu repartir le samedi après-midi avec une fleur, un cœur ou encore une épée, sculptés en ballons par Jaspir Prod.
Les conscrits se sont chargés de nous restaurer durant ces deux jours pendant que les membres du Sou des écoles géraient la buvette avec des boissons fraîches ou chaudes et nous proposaient une dégustation d'huîtres.Un avant-goût de Noël que nous avons vécu à travers les sourires de tous et des yeux émerveillés des enfants à la vue de notre Cher Père Noël !

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de cet évènement sans qui nous n'aurions pu le mener à bien : les agents des services techniques, les conscrits, le Sou des écoles, tous les bénévoles élus et non élus, tous les exposants, Mairie de Montagnieu, Anim'Montagnieu, Comité des fêtes de Torchefelon, Amicale des boules de Cessieu, la Team Vanel, Fardav63, JRM EVENT, Jaspir Prod et bien sûr tous les visiteurs.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

DES NOUVEAUX VISAGES AU PÉRISCOLAIRE

Nous vous présentons les trois nouvelles venues sur le temps périscolaire.
Tout d'abord Daphné BOUROT, passionnée de sports et particulièrement de tennis. Elle a commencé le 8/11/22 et intervient les mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 sur le temps périscolaire pour animer des activités sportives pour les enfants de primaire, elle a remplacé Mickael Bron. Puis, depuis le 10 octobre nous avons également deux nouvelles employées qui nous ont permis de faire un second service en maternelle : Aurélie LUCIDARME et Annick SANTALUCIA.
Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue dans notre école.

De gauche à droite :
Annick SANTALUCIA, Daphné BOUROT et Aurélie LUCIDARME.

REPAS DES AINÉS

Samedi 26 novembre, le repas des seniors a eu lieu dans le gymnase où malheureusement le chauffage était défaillant et le CCAS tient à s'en excuser.
Cela n'a cependant pas entamé la bonne humeur et le plaisir de se retrouver des 128 participants et participantes. Après deux années de crise sanitaire, ils ont apprécié de partager un moment convivial autour d'un excellent repas préparé par « Saveurs et Délices » sur de jolies tables à la décoration soignée.
L'association UNI-Son de Bourgoin-Jallieu vous a distraits dans l'après-midi en vous proposant un spectacle de chansons.
Le doyen et la doyenne ont reçu un panier garni et un bouquet de fleurs de la part du CCAS. Nous vous retrouverons avec plaisir en 2023 !

ACTION JEUNESSE PAR LE CCAS

Comme l'an dernier, le CCAS a souhaité offrir un ticket ciné Kinépolis à Bourgoin-Jallieu aux adolescents de 11 à 17 ans. Les plus jeunes de 6 à 10 ans ont quant à eux reçu une entrée à l'aire de jeux d'intérieur Krapa située également à Bourgoin-Jallieu. C'est donc 80 places de cinéma et 48 entrées à Krapa qui ont été distribuées les 16 et 17 décembre lors du Marché de Noël.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHATS

La population des chats est en forte augmentation sur notre commune. Les chats errants ne sont pas des chats heureux : ils manquent de nourriture, d'un toit et d'affection. Pour éviter cette prolifération, la commune en lien avec l'association « Le Clos des Chats » de Dolomieu va procéder à la capture et à la stérilisation d'une vingtaine d'animaux qui seront relâchés à l'endroit de leur capture.

La responsabilité de chacun(e) aidera à enrayer ce phénomène et régulera le nombre de chats. Il est nécessaire de faire pucer et stériliser votre animal. Nous vous en remercions à l'avance.

SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de Service de Soins Infirmiers à Domicile, présidée par M. Fabien TERRAZ et assistée d'un conseil d'administration composé de bénévoles des différentes communes.

Ce service s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et aux adultes en situation de handicap sur prescription médicale. Il dispose de 34 places sur 16 communes dans la mesure des places disponibles.

Une équipe d'aides-soignant(e)s diplômé(e)s intervient pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et les soins de prévention afin de favoriser le maintien à domicile des personnes prises en soins. Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, de l'encadrement du personnel et du lien avec les différents partenaires (médecins, infirmiers libéraux, assistantes sociales, services d'aide à domicile) aidées d'une secrétaire pour les démarches administratives.

Les soins sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale et les honoraires des infirmiers libéraux sont payés directement par le SSIAD.

Pour tout renseignement, contacter le SSIAD :
Tél : 04 74 88 29 60 - ssiaddvsi@fede38.admr.org
61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL DE VIRIEU

SOIRÉE PIZZA À L'AFIPH

C'est avec beaucoup de joie que les pensionnaires de l'AFIPH ont accueilli deux membres de CCAS pour une soirée pizzas le dimanche 11 décembre. En effet, dans cette période de fêtes de fin d'année, le CCAS a offert à chacun(e) une pizza préparée au Tardivet. Tout le monde s'est régalé et le repas s'est déroulé dans la bonne humeur. Des clémentines et des papillotes ont permis de terminer cette soirée sur une note festive.

ATELIER ACTIV'MÉNINGES

Le CCAS vous propose un atelier « Activ'méninges » afin de stimuler et entretenir un bien précieux : votre mémoire.

Cet atelier (d'environ 20 participant(e)s) se déroulera chaque mardi matin de 9h à 11h à partir du 31 janvier 2023 et sera animé par Sylvie Haller, conseillère municipale.

Les objectifs de cet atelier sont :

- stimuler toutes les mémoires (court et long terme, épisodique, sémantique, numérique, visio-spatiale) en les entraînant avec des jeux adaptés
- acquérir des moyens de mémorisation
- se divertir en participant à des jeux variés
- maintenir la curiosité
- valoriser les rencontres et maintenir du lien social

Une pause conviviale sera prévue pour chaque séance.

Pour vous inscrire,
envoyez un mail à s.haller@saintvictordecessieu.fr
ou directement à l'accueil de la mairie.

CAFÉ CITOYEN

Pour compléter l'atelier mémoire, le CCAS organisera un café citoyen sur le thème de la maladie d'Alzheimer avec un spectacle théâtral suivi d'un débat avec la participation d'un(e) intervenant(e) de France Alzheimer. De plus amples informations vous seront communiquées prochainement sur nos différents supports.

POINTS D'AFFICHAGE

Trois zones d'affichage public sont à votre disposition dans le village : dans le parking du stade, dans le parking derrière la mairie contre le grillage des Services Techniques et route de Mornas à côté de l'arrêt de car au croisement avec la route de Sérézin.

Il existe également deux zones dédiées aux banderoles : une en arrivant de Cessieu vers le chemin des planeurs et une seconde route de La Tour du Pin à hauteur du chemin de la Garine.

La réglementation pour l'affichage publicitaire est issue de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi "ENE"), complétée par le décret n° 2012-118 du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux pré-enseignes. Il est donc interdit d'afficher sur tous autres supports (arrêts de car, poteaux de signalisation etc..). Merci de bien vouloir respecter la loi et préserver notre territoire pour le bien de tous.

TRAVAUX

Travaux faits : raccordement du chemin des écoliers aux égouts / élagage / curage / isolation du toit de la classe ULIS à l'école.

Travaux en cours : Enfouissement des lignes à haute tension.

INFOS TRI SELECTIF - SYCLUM

Des nouveautés du côté des déchets !

Syclum simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier !

A partir du 1er janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri…une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient.

A partir de fin 2022, les habitants du territoire de SYCLUM, comme tous les français, seront concernés par la simplification des consignes de tri.

Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie !

Mais qu'est-ce qu'un emballage ? un emballage c'est ce qui contient le produit au moment de l'achat. Il est nécessaire car il sert à conserver et à protéger un produit, qu'il soit alimentaire ou pas. Il sert également à le transporter et éviter que le produit s'abîme. Enfin, un emballage sert à informer le consommateur : informations nutritionnelles et allergènes, informations d'utilisation.

Plus de déchets à trier : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes… en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

Encart Astuce

Un doute ? vérifiez les consignes de tri sur l'emballage ou téléchargez l'application « guide du tri »

Comment cela se concrétise ?

Dans votre bac jaune, vous pourrez déposer indifféremment tous vos emballages et vos papiers en mélange, toujours en vrac dans le bac (pas de sac), simplement vidés (pas lavés) et surtout bien séparés les uns des autres.

Si vous n'avez pas encore récupérer votre bac jaune ou votre bac jaune devient trop petit, contactez Syclum contact@syclum.fr.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Syclum adapte ses collectes aux nouveaux besoins

Les nouvelles consignes de tri, couplées à une gestion des déchets alimentaires raisonnée (poules, compostage dans son jardin ou dans le quartier), le volume de la poubelle traditionnelle va fondre comme neige au soleil.

Dans cet esprit, Syclum a décidé de revoir ses fréquences de collecte sur votre commune.

A partir du 1er janvier 2023, les équipes collecteront une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante (le même jour) les recyclables dans le bac jaune. Un calendrier précisant les dates de collecte vous sera remis, pensez à le conserver, car il vous informe également des changements de jours de collecte lors des jours fériés !

Les déchets alimentaires sont composés de 80% d'eau

Parce qu'ils sont composés à 80% d'eau, c'est une aberration d'envoyer les déchets alimentaires à l'incinération avec les ordures ménagères.

Le compostage est la solution pour la plupart d'entre eux et il vous permet en plus de récupérer un amendement 100% naturel pour votre jardin. Le service Réduction des Déchets de Syclum est là pour vous conseiller et vous accompagner.

RAPPEL

Les poubelles ne doivent pas être laissées sur la voie publique.

La municipalité vous remercie de bien vouloir les entreposer dans vos jardins ou espaces privés en attendant le jour de ramassage des ordures ménagères et des bacs jaunes.

Sortez vos poubelles la veille au soir et **merci de ne pas déposer vos bacs jaunes plusieurs jours à l'avance !**

AGENDA

Manifestations susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Janvier 07 — **Concours de belotte**
Club de Basket «la Vedette»
19h — Gymnase

Janvier 07 — **«Mozamots»**
Contes pour enfants
11h-11h30 — Médiathèque

Janvier 08 — **Matinée Boudin**
ACCA
Place de Vaux

Janvier 13 — **Cérémonie des voeux du Maire**
19h — Gymnase

Janvier 16 → Janvier 30 — **Exposition** avec les résidents de l'AFIP
Médiathèque

Janvier 27 — **Vernissage expo des résidents AFIP**
15h — Médiathèque

Janvier 31 — **Atelier Activ'Méninges**
sur inscription tous les mardis matins
9h-11h — Mairie

Février 11 → Février 12 — **Tournoi de foot**
FCVH 38
Journée — Gymnase

Février 20 — **Conseil Municipal**
19h — Salle du conseil, Mairie

Février 18 — **Tournoi de foot**
FCVH 38
14h-18h — Gymnase

Février 26 — **Vente de diots**
Club de basket de la Vedette
Journée — Buvette de Vaux

Mars 11 — **«Mozamots»**
Contes pour enfants
11h-11h30 — Médiathèque

Mars 18 — **Soirée de la Saint Patrick** Team Vanel
Soirée — Gymnase

Mars 20 — **Conseil Municipal**
19h — Salle du conseil, Mairie

Mars 26 — **Randonnée du patrimoine**
Sou des écoles
Journée — Stade

Avril 05 — **Atelier avec une autrice jeunesse**
Médiathèque

Avril 14 — **Don du sang EFS**
16h-19h30 — Gymnase

Avril 17 — **Conseil Municipal**
19h — Salle du conseil, Mairie

Avril 29 — **Troc'Plantes**
10h-13h

Numéros utiles et vie pratique

MAIRIE

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

62, place de l'église - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 33 40 80
mairie@saintvictordecessieu.fr | www.saintvictordecessieu.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h30 | Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi et Jeudi : 8h30 - 12h | Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Permanence CCAS
En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi.
Contactez-la par mail à c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr

Médiathèque
244, montée du village - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 96 65 29 - mediatheque@saintvictordecessieu.fr
https://mediatheques.valsdudauphine.fr

Horaires de mars à octobre :
Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Vendredi : 16h30-18h30 | Samedi : 10h-12h
Samedi de Juillet et Août : Fermée

Horaires de début novembre à fin février :
Lundi : 15h30-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-17h30
Vendredi : 15h30-17h30 | Samedi : 10h-12h

Déchèterie Syclum
ZA Giroud - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 80 10 14
www.syclum.fr
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi de 14h à 17h

Ramassage des ordures ménagères
Tous les mardis matin des semaines impaires pour les ordures ménagères, semaine paire pour les bacs jaunes.

Prochain numéro en avril 2023. Suivez nous sur f *et* illiwap

Création&Impression · Fagnola